



Teleperformance

Transforming Passion Into Excellence

INFORMATION REGLEMENTEE

Information mensuelle relative au nombre total d'actions et de droits de vote

(Art. L. 233-8 II du Code de commerce et Art. 223-16 du Règlement général de l'AMF)



Paris, le 3 juin 2015

Place de cotation : Euronext Paris – Compartiment A

Code ISIN : FR0000051807

Au 31 mai 2015

- Nombre total d'actions composant le capital : 57 201 690
- Nombre total de droits de vote Brut : 58 011 136
- Nombre total de droits de vote Net (*) : 57 940 275

(*) Net = après déduction des actions privées de droit de vote

Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux : **NON**

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance, leader mondial de la gestion multimédia de l'expérience client externalisée, apporte ses services aux entreprises du monde entier dans le domaine des services de relations clients, de l'assistance technique, de l'acquisition clients et du recouvrement de créances. En 2014, Teleperformance a publié un chiffre d'affaires consolidé de 2,758 milliards d'euros (3,665 milliards de dollars sur la base d'un taux de change de 1 € pour 1,33 \$).

Le groupe dispose d'environ 135 000 stations de travail informatisées et compte près de 182 000 collaborateurs répartis sur plus de 270 centres de contacts dans 62 pays et servant plus de 160 marchés. Il gère des programmes dans 75 langues et dialectes pour le compte d'importantes sociétés internationales opérant dans de multiples secteurs d'activité.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices suivants : STOXX 600, SBF 120, Next 150, CAC Mid 60 et CAC Support Services.

Symboles : RCF - ISIN : FR0000051807 – Reuters : ROCH.PA – Bloomberg : RCF FP

Pour plus d'informations : www.teleperformance.com

Pour nous suivre : [Twitter@teleperformance](https://twitter.com/teleperformance)